

Question présentée par la députée :
M^{me} Jennifer Conti

Date de dépôt : 16 octobre 2019

Question écrite urgente

L'Etat doit protéger les lanceuses et lanceurs d'alerte

Les médias ont récemment révélé que la fonctionnaire chargée des questions d'égalité au DIP, qui a courageusement soutenu les jeunes victimes d'abus commis par un professeur du collège de Saussure, est sous le coup d'une dénonciation pénale pour violation du secret de fonction. A l'heure où l'indignation et la prise de conscience sur les violations des droits des femmes sont mondialement saluées, le signal donné par le DIP est catastrophique et délétère aussi bien pour les victimes que pour leurs soutiens.

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- 1. Pour quelles raisons le DIP n'a-t-il pas retiré sa plainte contre la fonctionnaire chargée des questions d'égalité au DIP, alors que celle-ci a fait preuve de diligence et de courage en soutenant les victimes ?*
- 2. Quelles mesures le Conseil d'Etat va-t-il mettre en œuvre pour soutenir, et surtout protéger, les lanceuses et lanceurs d'alerte ?*
- 3. Quelles mesures le DIP va-t-il mettre en œuvre pour assurer qu'il n'y aura pas de représailles envers les victimes après le départ à la retraite de la fonctionnaire chargée des questions d'égalité au DIP ?*
- 4. Est-ce que le DIP peut confirmer que le poste sera bien maintenu après le départ à la retraite de la fonctionnaire en question ?*